

La réduction des emballages de fruits et légumes bio vendus dans la grande distribution



BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain

CODUCO DUurzame CONsumptie
CONsommation Durable

BioForum
WALLONIE

Ariane Beaudelot & Rob Renaerts
18 mars 2014

Coduco



Consultant spécialisé dans les domaines de :

Création de projets innovants

Alimentation durable

Etude relative à la consommation

Marchés publics durables

Gaspillage alimentaire

...

Biowallonie



= Structure d'encadrement de la filière bio wallonne

Nouvelle depuis novembre 2013

Transfert du personnel de BioForum Wallonie

Missions:

Encadrement des opérateurs bio

Création de nouvelles filières bio

Promotion du bio auprès des professionnels conventionnels



LA CONSOMMATION BIO EN BELGIQUE

BioForum
WALLONIE

CODUCO
Consommation Durable

Duurzame Consumptie



BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain

La consommation de produits bio en Belgique

(source GfK, 2012)

En constante évolution...

Achat au moins 1x dans l'année:

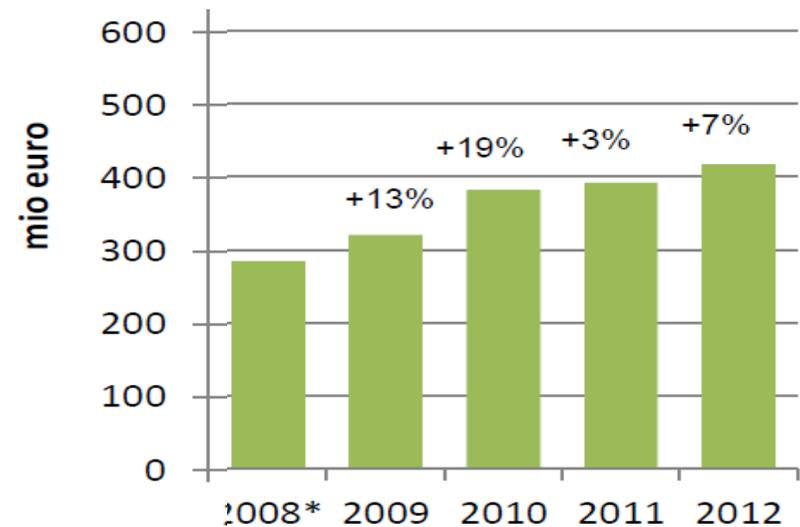
89% de la population (+ 1%)

Achats fréquents (tous les 10 jours):

18% de la population

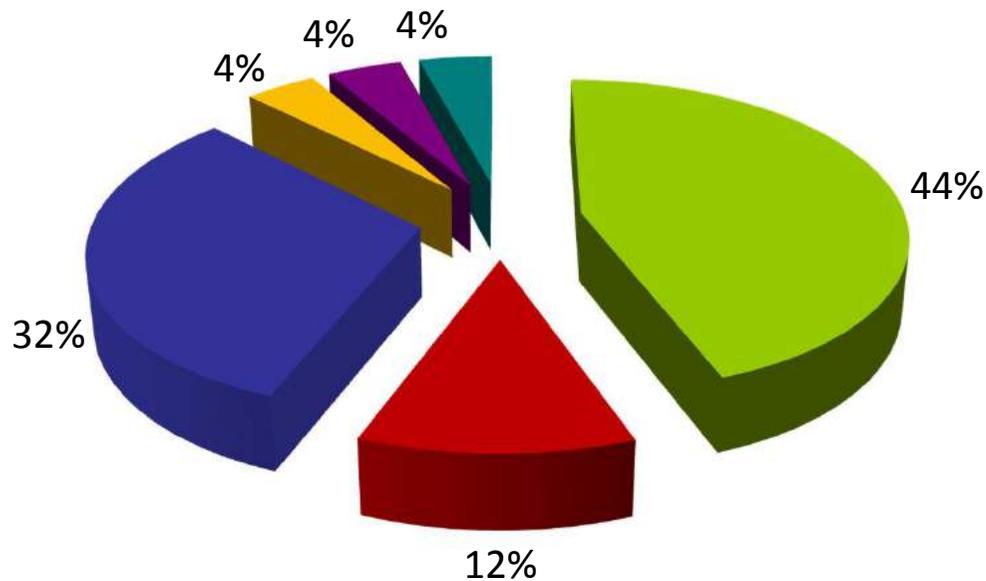
Dépenses totales des ménages:

417 millions € en 2012 (+7%)



Répartition des ventes par canaux de distribution

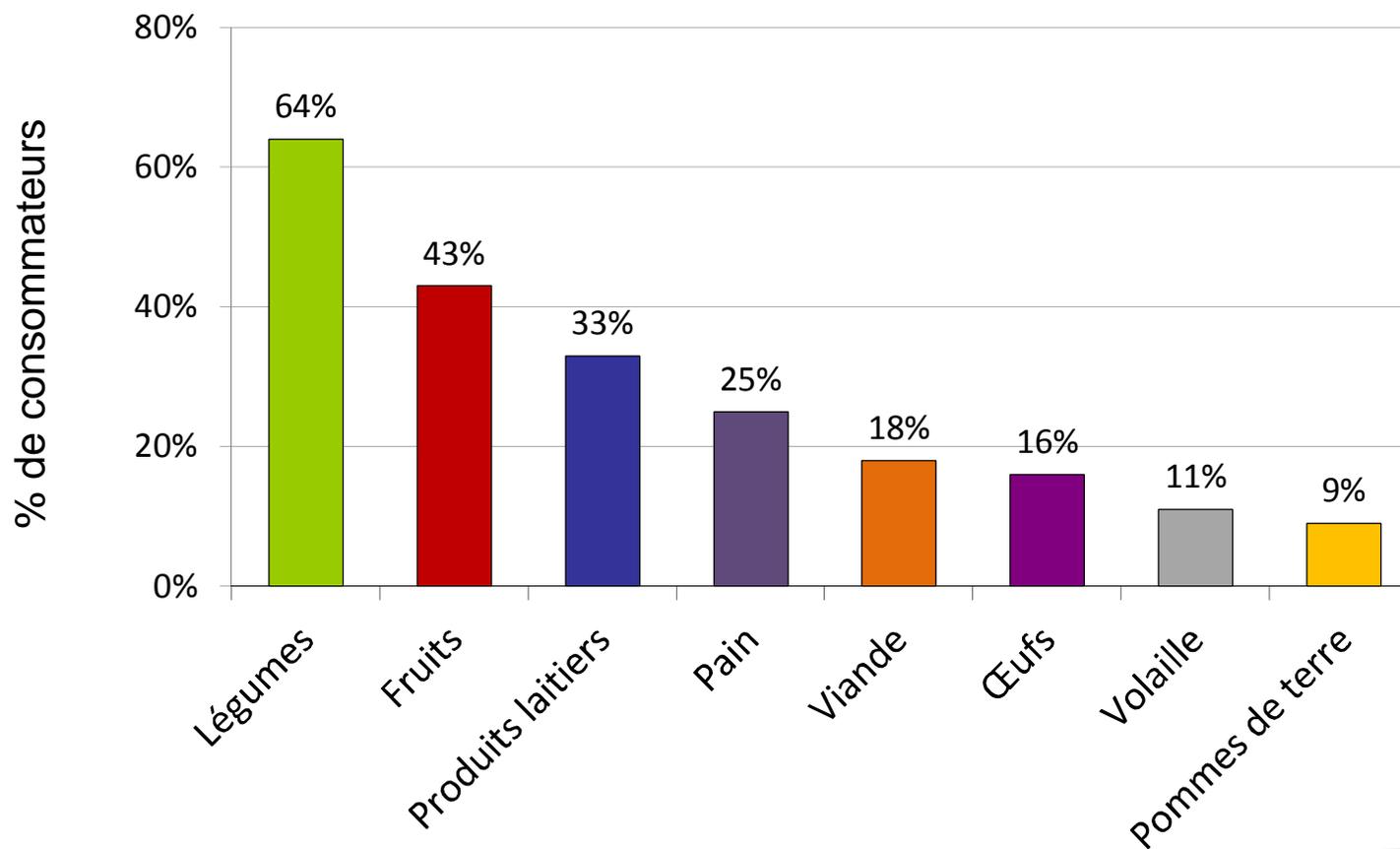
(source GfK, 2012)



Evolution depuis 2008

- Supermarchés : -4,3%
- Supermarchés de proximité : -0,9%
- Magasins spécialisés : +3,4%
- Vente à la ferme : -1,6%
- Marchés : +0,4%
- Hard Discounter : +2,9%

Le pourcentage de consommateurs par catégories de produits bio en Belgique (source GfK, 2012)



LÉGISLATION BIO

Législation bio européenne



L'utilisation du terme « bio » ou « biologique » est légalement protégée et contrôlée

Réglementation européenne depuis 1991

Règlement CE 834/2007 et ses modalités d'application (règlement CE 889/2008)



Législation bio européenne



Composition du règlement:

Règles de production, de préparation,
d'importation et d'étiquetage

Listes positives de produits utilisables: fertilisants,
traitements, additifs,...

Définition des pratiques par type d'élevage

Législation bio européenne



Emballage de produits bio:

Pas de normes pour le matériel d'emballage

Chaque produit biologique doit être **parfaitement traçable**

« Les États membres veillent à ce que le système de contrôle tel qu'il a été établi permette, conformément à l'article 18 du règlement (CE) n° 178/2002, d'assurer la traçabilité de chaque produit à tous les stades de la production, de la préparation et de la distribution, notamment afin de donner aux consommateurs la garantie que les produits biologiques ont été fabriqués dans le respect des exigences énoncées dans le présent règlement. »

(article 27.13)

Législation bio européenne

Règles d'étiquetage:

le **logo de l'Union européenne**



(obligatoire depuis 2010 sur les produits pré-emballés)

le **numéro de code de l'organisme de contrôle** dont dépend l'opérateur qui a mené à bien la dernière opération de production ou de préparation: BE-bio-....

une **indication d'origine**: lieu de production des matières premières

Législation bio européenne

Dénomination: panais bio



BE-BIO-01 Certisys
ou BE-BIO-02 Tüv Nord Integra
ou BE-BIO-03 Quality Partner

Agriculture UE
ou agriculture non UE
ou agriculture UE/non UE
ou un nom de pays

Législations bio complémentaires

Règlementation régionale (Wallonie/Bruxelles/Flandre):
aucun norme sur les emballages

Label privé belge

Biogarantie

Emballage superflu à éviter

Emballage de préférence réutilisable ou recyclable

Récipients en PVC et autres plastiques contenant du chlore interdits (sauf pour emballages réutilisables consignés)

Polystyrène expansé interdit (si utilisation de CFC dans la fabrication)

Matériaux compostables ou biodégradables ne doivent pas contenir des OGM's ou être fabriqués à l'aide d'OGM's



ENQUÊTE CONSOMMATEURS (NOVEMBRE 2012)

Méthodologie

- 1. Confrontation de l'enquête:** 20 consommateurs bio au Delhaize et au Colruyt
Amélioration du questionnaire pour une meilleure compréhension
- 2. Diffusion:** 3 semaines sur site internet
Bioforum Wallonie
RABAD (+ newsletter)
Ecoconso (+ twitter)
Netwerk bewust verbruiken
- 3. Tirage au sort d'un gagnant:** panier cadeau Bioplanet

Nombre de réponses

809 réponses

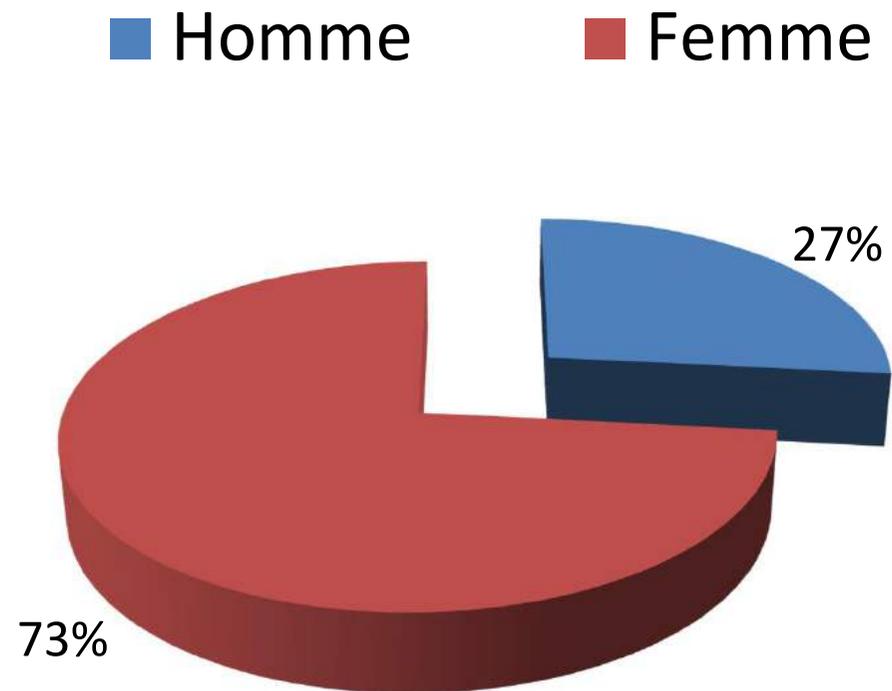
290 francophones et 519 néerlandophones

Fiabilité de l'échantillon?

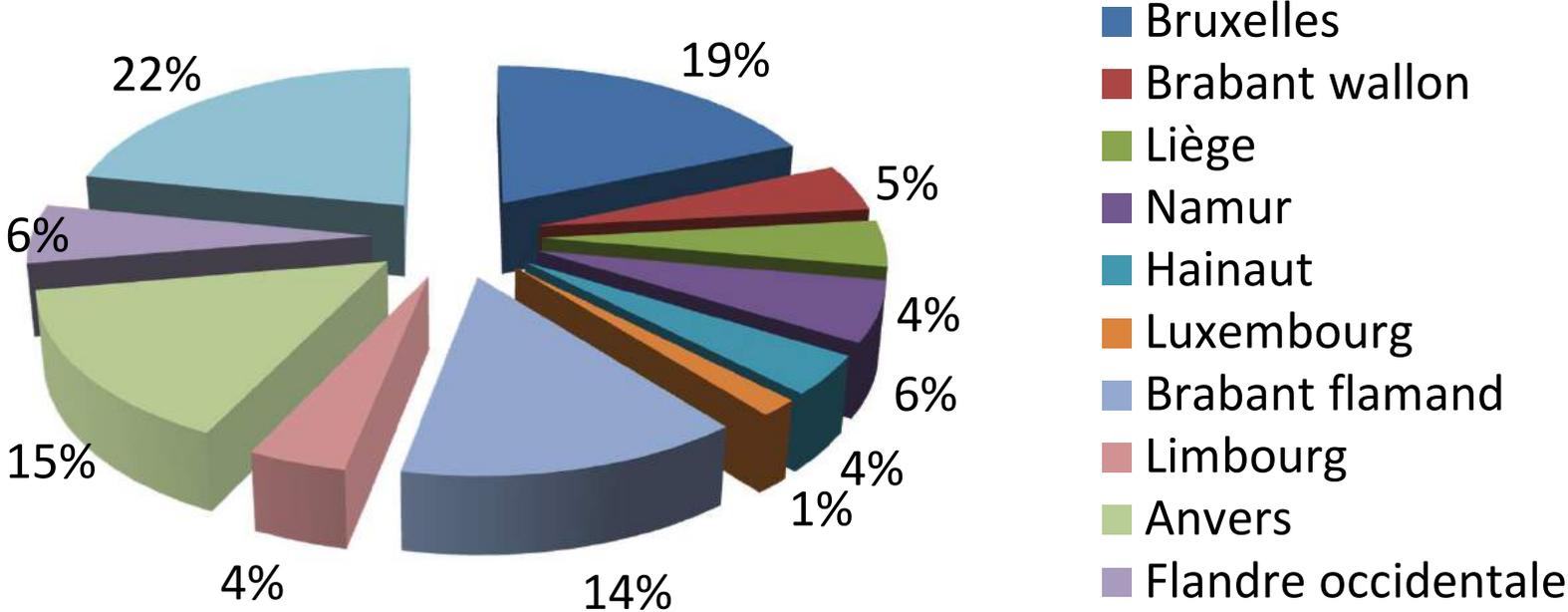
*Marge d'erreur à 95 % est de **3,45%***

Fiable pour la population belge

Genre

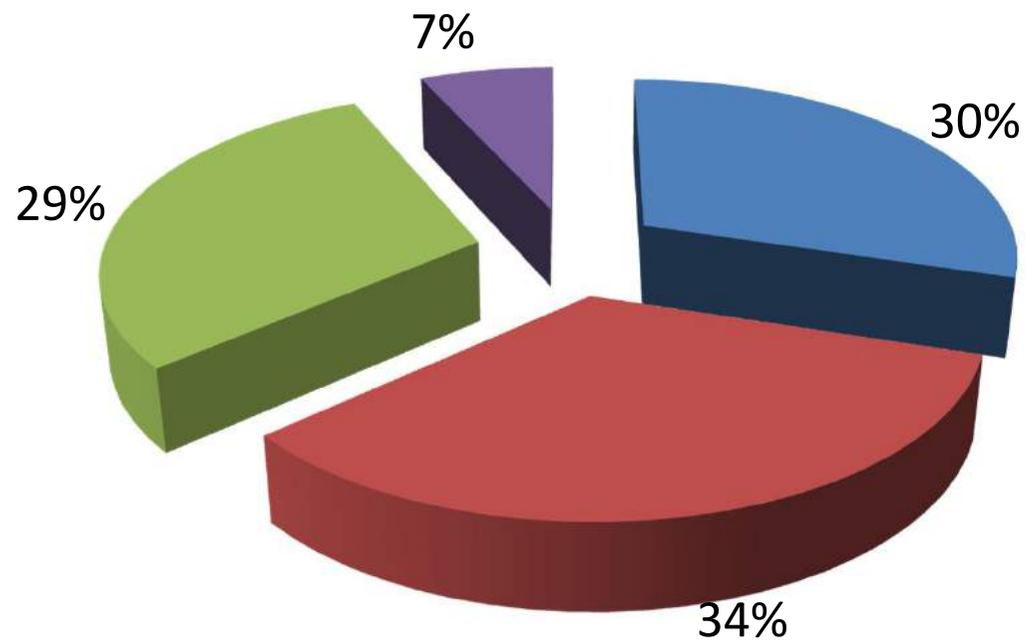


Province / région



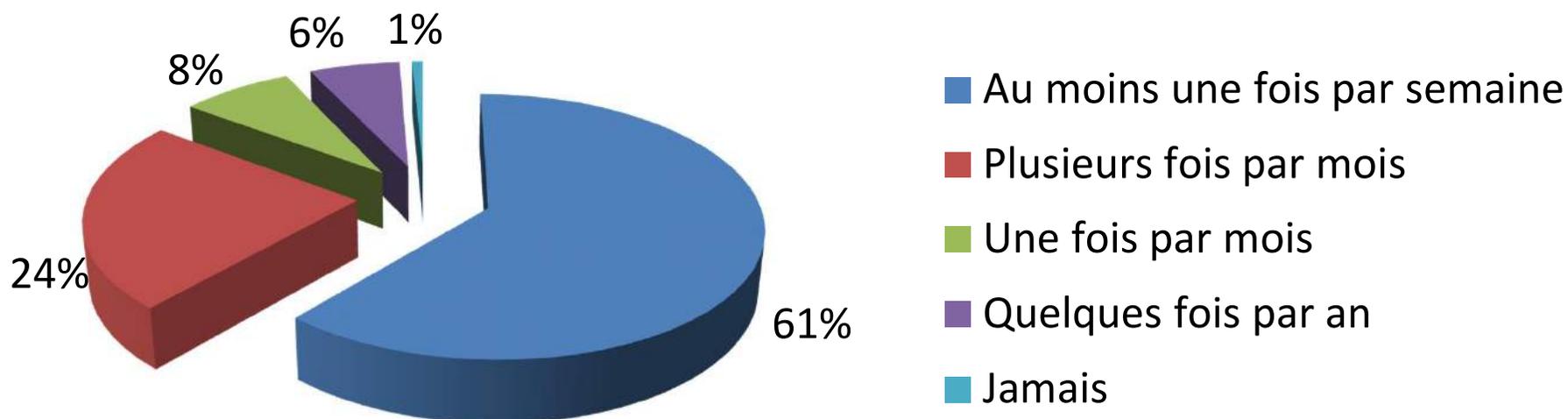
Tranche d'âge

■ < 30 ans ■ 30-41 ans ■ 41-60 ans ■ > 61 ans



A quelle fréquence achetez-vous des fruits et légumes frais bio?

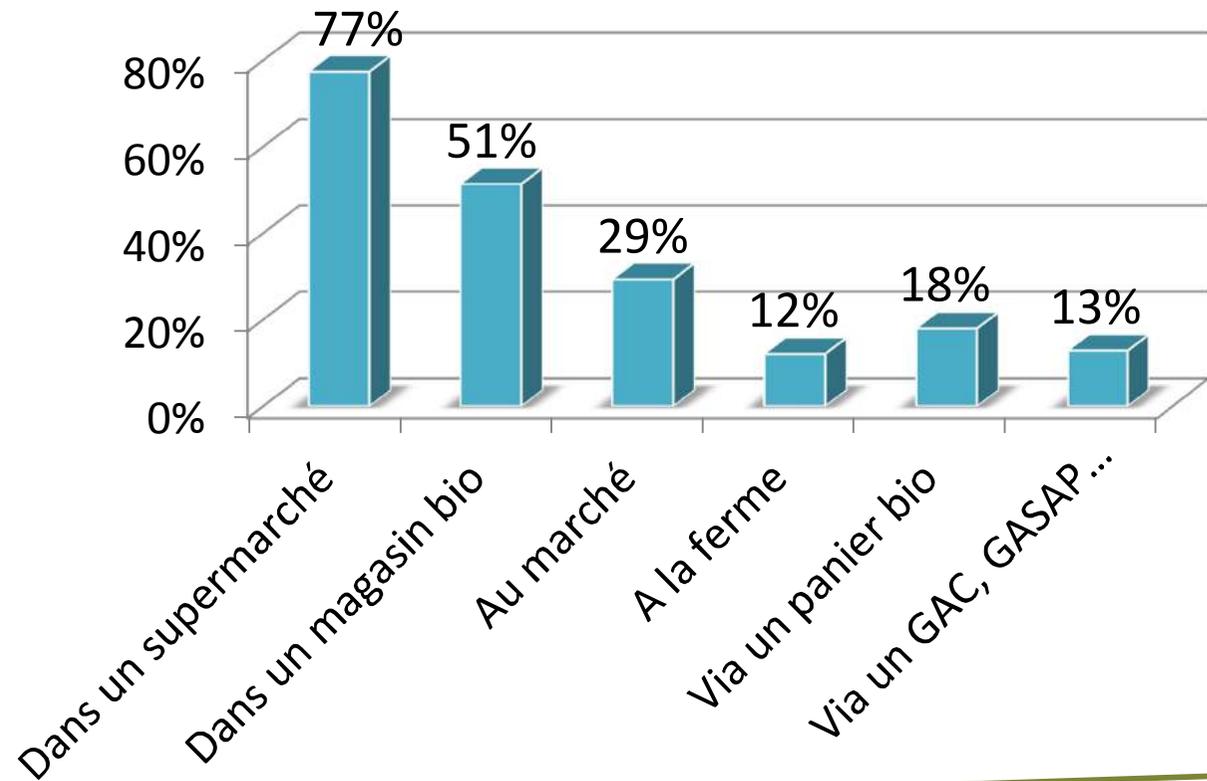
85% des répondants = consommateurs bio réguliers
(au moins un achat bio tous les 10 jours)



Où achetez-vous vos fruits et légumes frais bio ?

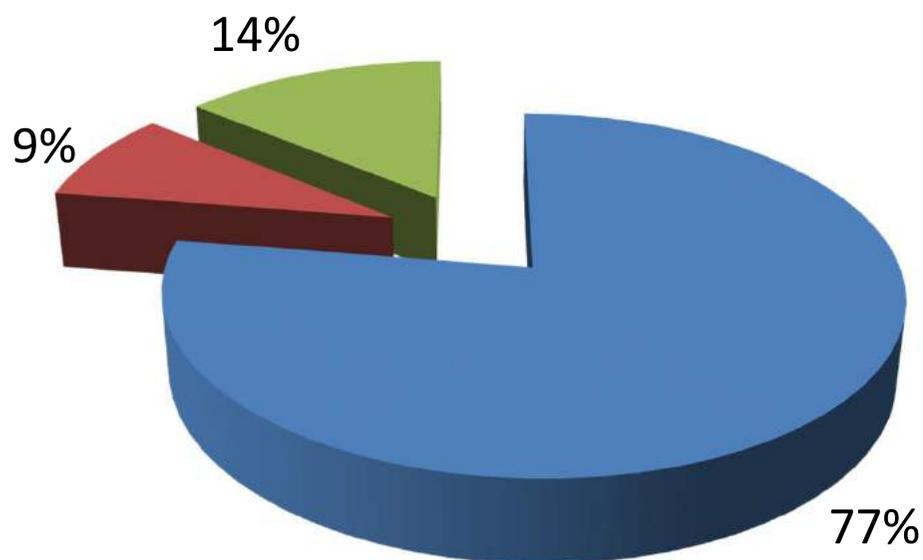
Plusieurs canaux de distribution pour 68%
répondants

- **22%** uniquement au supermarché
- **55%** en partie au supermarché



Trouvez-vous que les fruits et légumes frais bio en grande surface soient trop emballés ?

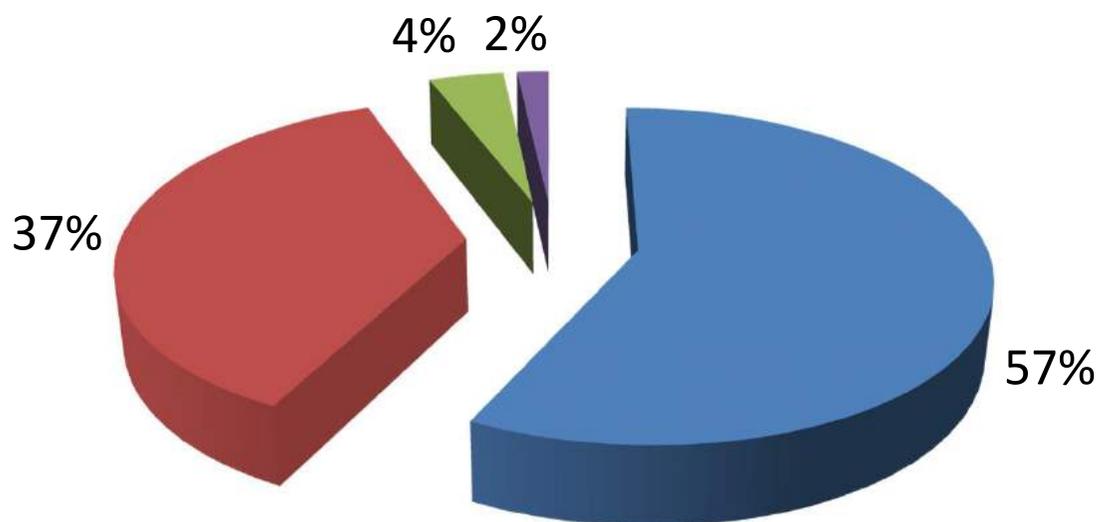
- Oui
- Non
- Je n'ai pas remarqué de différence d'emballage par rapport aux fruits et légumes.



En grande surface, est-ce que l'emballage plastique des fruits et légumes frais bio vous dérange?

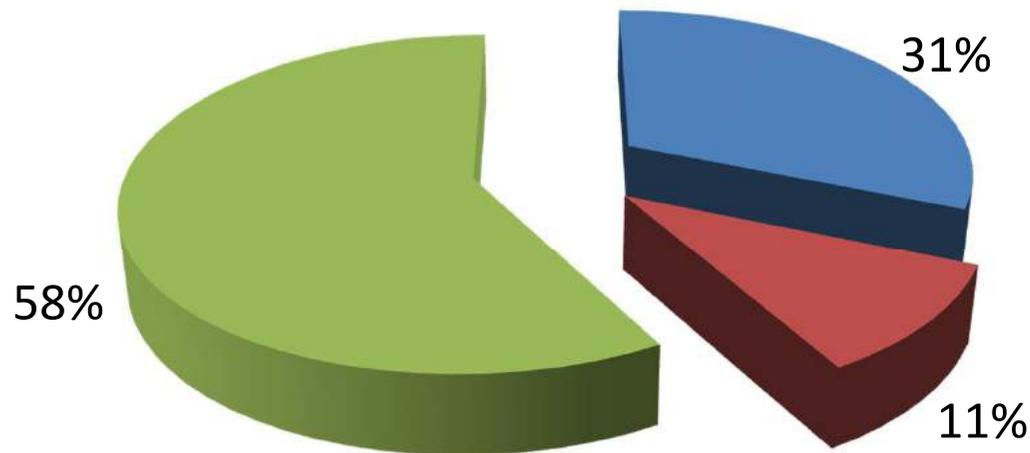
94% des répondants sont dérangés par les emballages
=> Confirme l'intérêt du projet

■ Enormément ■ Un peu ■ Pas du tout ■ Pas d'opinion



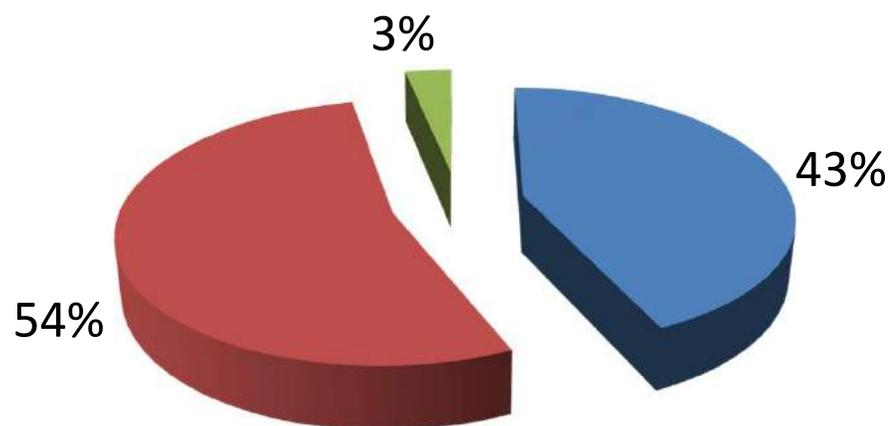
L'emballage plastique des fruits et légumes frais bio vous empêche-t-il d'acheter ceux-ci en grande surface?

- Oui, donc j'achète mes fruits et légumes bio ailleurs : en magasin bio, à la ferme, au marché, paniers bio,...
- Oui, donc j'achète des fruits et légumes non-bio.
- Non, j'achète des fruits et légumes bio en grande surface.



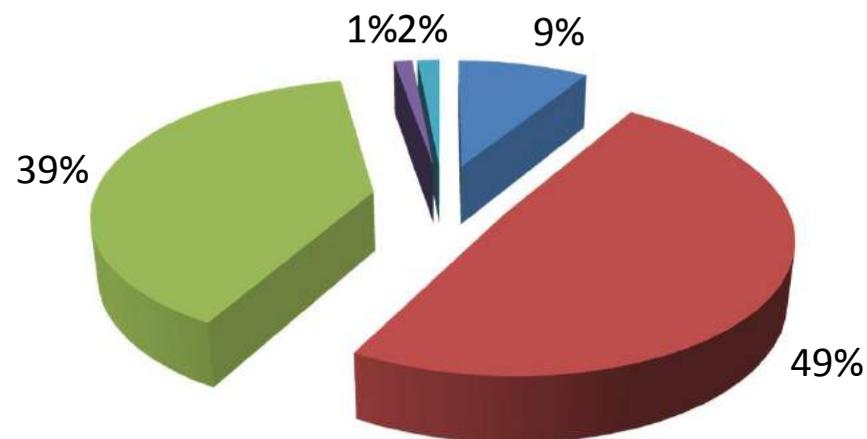
Etes-vous rassuré par l'origine des produits bio du fait de la présence d'emballages plastiques ?

- Non, j'ai toujours confiance dans l'origine des produits bio.
- Oui, mais sans l'emballage plastique j'achèterais quand-même des fruits et légumes bio en grande surface.
- Oui, je n'achèterais pas de fruits et légumes bio sans l'emballage plastique.



Si votre grande surface décidait d'arrêter l'utilisation des emballages plastiques autour des fruits et légumes frais bio mais maintenait clairement l'indication d'origine bio, j'achèterais sans doute...

- tous mes fruits et légumes bio en grande surface
- plus de fruits et légumes bio en grande surface
- autant qu'avant
- moins de fruits et légumes bio en grande surface
- aucun fruit et légume bio en grande surface



QUANTITÉS ET IMPACT DES EMBALLAGES

Quelques exemples

Pommes (900g) : 20g Carton FSC et 6g film plastique (compostable)

- Effet de serre : 0,165 kg CO2 eq
- Consommation d'eau : 0,899 litres
- Consommation d'énergie : 3,134 MJ



Source : www.pack4ecodesign.org

Quelques exemples

Tomate (250g) : 12g Carton FSC et 3g film plastique (compostable)

- Effet de serre : 0,13 kg CO2 eq
- Consommation d'eau : 0,689 litres
- Consommation d'énergie : 2,413 MJ



Source : www.pack4ecodesign.org

Quelques exemples

Courgette (500g) : 5g film plastique (compostable)

- Effet de serre : 0,05kg CO2 eq
- Consommation d'eau : 0,2 litres
- Consommation d'énergie : 0,83MJ

Source : www.pack4ecodesign.org



Quelques exemples

Radis (bottes) : 6g film plastique (compostable)

- Effet de serre : 0,45 kg CO2 eq
- Consommation d'eau : 0,19 litres
- Consommation d'énergie : 0,82MJ

Source : www.pack4ecodesign.org



Quelques exemple

Chou rouge (pièce) : 4g film plastique

- Effet de serre : 0,059 kg CO2 eq
- Consommation d'eau : 0,26 litres
- Consommation d'énergie : 1,07 MJ



Source : www.pack4ecodesign.org

Quelques exemples

Bananes Fair trade (1kg) : 5g film plastique

Impact :

- Effet de serre : 0,058 kg CO2 eq
- Consommation d'eau : 0,20 litres
- Consommation d'énergie : 1,01 MJ



Source : www.pack4ecodesign.org

Par rapport aux produits non-bio



Choix des consommateurs

1. Produits bio avec plus d'emballage
2. Produits conventionnels avec moins d'emballage
3. Choix d'un autre point de vente où sont vendus des produits biologiques en vrac

Quantités d'emballage bio

+/- 20.000 tonnes de fruits et légumes bio vendus
en supermarché

Estimation: 350 tonnes d'emballages/an en
Belgique

OU

17 gramme par kilogramme de fruits ou légumes

EXEMPLES D'ALTERNATIVE

Exemples d'alternative

Bananes : Etiquette



Exemples d'alternative

Pommes: Etiquette ou filet



Exemples d'alternative

Tomates: Etiquette ou élastique



Exemples d'alternative

Courgette: Filet ou étiquette



Exemples d'alternative

Radis : étiquette avec élastique



Exemples d'alternative

Choux rouge: autocollant entourant le produit



Exemples d'alternative

Autres exemples :



La plus simple alternative: Seulement la version biologique



CONCLUSIONS

Conditions préalables

Autorisation dans la législation bio de autres types de emballage

Demande des consommateurs bio

Alternatives disponibles

Freins possibles?

Echange de produits bio et non bio :
différence de comportement entre les
consommateurs belges et allemands

Préservation du produit: apparemment
aucune objection en Allemagne

Prise en compte de l'analyse complète du
cycle de vie des emballages

Avantages

Diminution des déchets, plus faible impact environnemental

Réduction des coûts de emballage

Augmentation de l'intérêt des consommateurs bio de acheter des fruits et légumes bio dans la grande distribution

Des questions?

www.biowallonie.be

ariane.beaudelot@biowallonie.be

www.coduco.be

rob@coduco.be

Merci de votre attention!